

La mairie recrute pour la Division Espaces Publics – Régie Espaces Verts de la Direction des Services Techniques

Un.e agent.e d’entretien et de réparation du matériel

Dans le cadre d’un remplacement

Grade d’adjoint technique

Référence AERM-112023

Au sein de la Régie Espaces Verts de la Direction des Services Techniques et sous l’autorité du Responsable de Service Ville Haute, vous participez aux travaux d’entretien et de réparation des engins et outils de la régie espaces verts.

Dans ce cadre, vos missions seront les suivantes :

Missions principales

- Réparation et dépannage du petit et gros matériel : diagnostiquer les pannes et identifier l’intervention à réaliser, planifier les interventions, entretenir et réparer le matériel roulant et non-roulant, changer les organes défectueux (éléments de moteurs, pompes, organes de régulation...).
- Entretien périodique et maintenance préventive : planifier l’entretien du matériel en fonction de la saisonnalité, entretenir et réviser le matériel, contrôler le fonctionnement des équipements et la conformité des circuits pneumatiques, affûtage des lames
- Sécurité au travail : prendre connaissance et appliquer les consignes d’hygiène, sécurité et santé au travail.
- Rendre compte par écrit de son activité.
- Changement des flexibles hydrauliques.
- Savoir souder tous types de soudure.
- Savoir diagnostiquer et réparer les pannes électriques.

Profil

- De formation technique (idéalement CAP espaces verts ou horticole), vous disposez d’une première expérience sur ce type de poste.
- Connaissance des espaces verts et du matériel utilisé.
- Connaissance des techniques d’entretien et de réparation du matériel espaces verts.
- Connaissance des obligations de port des EPI.

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com **ou sur** saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AERM-112023

- Permis B exigé.

Conditions d'exercice : Travail du lundi au vendredi midi.

Rémunération : SMIC.

Date limite de dépôt des candidatures : 10 Décembre 2023